

Chapitre 4

Accords de libre-échange régionaux et bilatéraux et autres initiatives

Le Canada espère conclure avec la CARICOM un accord commercial global moderne, englobant non seulement les produits, les services et l'investissement, mais aussi d'autres domaines. Dans le cadre des négociations, le Canada entend prendre en considération l'écart des niveaux de développement, les vulnérabilités des États insulaires et les défis rattachés aux capacités commerciales.

Groupe des quatre de l'Amérique centrale

Le coup d'envoi des négociations en vue d'un accord de libre-échange entre le Canada et les pays du Groupe des quatre de l'Amérique centrale (le CA4, qui comprend le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador) a été donné en novembre 2001. Après 10 cycles complets, les négociations ont bien avancé. Plusieurs chapitres de l'accord sont prêts ou presque terminés, mais certains dossiers plus délicats restent à finaliser. La dernière rencontre des représentants a eu lieu en octobre 2006 à Ottawa. Les discussions ont été utiles, mais des désaccords importants subsistent sur certains points clés, y compris l'accès aux marchés. La date de la prochaine réunion n'a pas encore été fixée.

Le Canada est toujours résolu à conclure avec les pays du CA4 un ALE global, équilibré et avantageux pour toutes les parties. Il souhaite un accord qui permettra aux exportateurs canadiens d'affronter leurs concurrents sur un pied d'égalité, notamment ceux des États-Unis, pays qui a déjà signé un ALE avec le CA4.

Le Canada cherche à obtenir une diminution sensible, voire l'élimination, des droits de douane des pays du CA4 visant notamment les produits du pétrole, le papier, les machines industrielles et électriques, le bœuf, le porc,

les légumineuses à grains et les pommes de terre congelées, ainsi que l'instauration d'un climat plus stable et plus prévisible pour ses investisseurs.

Corée du Sud

En juillet 2005, le Canada et la Corée du Sud ont lancé des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange global. Treize cycles complets ont eu lieu, le dernier s'étant déroulé à Ottawa en mars 2008.

On peut déjà entrevoir la fin des négociations, mais elles s'avèrent difficiles sur certains dossiers en suspens. Le gouvernement va continuer de consulter les parties intéressées au Canada et ne mettra fin aux négociations que lorsqu'elles déboucheront sur un accord qui répond aux besoins des Canadiens. Le Canada souhaite un accord ambitieux et de haute qualité, ouvrant un accès réel au marché coréen en faveur des exportateurs canadiens, y compris les fabricants d'automobiles. Dans l'ensemble, les réactions au processus de consultations nationales ont été positives.

Un ALE canado-coréen procurerait des avantages commerciaux importants au Canada. Les résultats des modèles macroéconomiques indiquent que si l'ALE avait été en place en 2005, les exportations de produits canadiens vers la Corée auraient été supérieures de 56 % – et le produit intérieur brut (PIB), de 1,6 milliard de dollars – aux chiffres observés cette année-là. L'agriculture et l'agroalimentaire, les pêches, la foresterie et les autres ressources naturelles, le matériel et l'outillage, de même que les services financiers et professionnels, figurent parmi les secteurs qui pourraient profiter d'un ALE.